FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE HELVETISCHER KATZENVERBAND FEDERAZIONE FELINA ELVETICA



SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANNT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVETIQUE (FFH) du 5 avril 2014 à l'hôtel Bern, Zeughausgasse 9, 3000 Berne

Ordre du jour :

- 1. Bienvenue et appel
- 2. Election du scrutateur
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 6 avril 2013
- 5. Approbation du rapport annuel du Président
- 6. Approbation des comptes 2013 et du rapport du vérificateur des comptes avec décharge au comité
- 7. Approbation du rapport annuel de la Présidente de la CT
- 8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LOH
- 9. Motions de la SFG
- 10. Motions du CC à l'AG de la FIFE
- 11. LOH Software
- 12. Approbation du budget 2014
- 13. Fixation des cotisations et taxes à la FFH
- 14. Divers

Présents CC: Alfred Wittich Président

Sandro Chiavuzzo
Wanda Dadò
Vice-président
Vice-secrétaire
Anita Truttmann
Trésorière
Jürg Keller
Vice-trésorier
Isabelle Maillard Chiavuzzo
Présidente CT
Denise Brügger
Secrétaire LOH

Excusée CC: Stephanie Feyfar Secrétaire



Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Mandy Friedrich

Claudia Gehrin

Ursula Bühler-Ulrich

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang

Herbert Mauerhofer

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Beat von Arx

Christine von Arx

Sans 3^{ème} délégué

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer

Regula Lüthi

Société Féline Genevoise, SFG

Joëlle Monney Pillonel

Philippe Sunier

Claudine Ogay

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Trudy Anliker

Ursula Steinhauser

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Susanne Steidle

Cathy Ducommun

Patricia Casagrande

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Sandra Süess

Simona Hiltpold

Sans 3^{ème} délégué

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann

Martin Wahl

Camillo Pini

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Carieri

Lisa Caselunghe

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Fabrice Dutoit

Sans 2^{ème} et 3^{ème} délégués,

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Kerstin Wick

Stefan Siegmann

Louise Hofstetter

Absents:

Cat Club des Montagnes, CCM

Auditeurs

Huguette Beyeler

Jean-Marc Ogay

Mireille Correvon

Sebastian Friederich



Hans-Peter Lang



1. Bienvenue et appel

Le Président, Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents. Il ouvre l'assemblée à 9h35.

Nombre de votes présents : 32, majorité absolue : 17. Deux tiers des votes présents : 22.

Alfred Wittich demande une minute de silence en hommage à Mme Colette Fornasieri, décédée depuis peu. Elle a souvent été présente à l'assemblée en tant que déléguée du Katzenclub Züri-Leu.

2. Election des scrutateurs

Beat von Arx est élu à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Joëlle Monney Pillonel prend la parole et souligne qu'au mois de décembre, elle avait demandé à être entendue par l'assemblée des délégués. Elle remarque que le comité central n'a pas pris en considération sa demande. Elle demande donc que sa requête soit maintenant mise à l'ordre du jour.

Elle note également que l'assemblée des délégués n'a pas été convoquée conformément aux dispositions des Statuts de la FFH, article 17, soit avant le 04.02.2014.

Alfred Wittich répond que le Comité Central a analysé en détail toute sa correspondance. Afin d'être entendue par l'assemblée des délégués, elle aurait dû présenter un recours, ce qu'elle n'a pas fait.

Il souligne également que la sanction n'a jamais été activée et qu'il aurait été préférable qu'un autre membre de son Club défende ses problèmes personnels plutôt qu'elle le fasse elle-même.

En ce qui concerne la convocation, Alfred Wittich rappelle que la date a été décidée par le Comité Central et indiquée sur le procès-verbal de la séance du 14.03.2013, ce procès-verbal ayant été envoyé en son temps à toutes les sections via e-mail. De plus, la date avait été rappelée oralement à la dernière Assemblée des présidents.

La proposition de Joëlle Monney Pillonel est mise aux votes :

Résultat du vote : 3 oui, 19 non, 10 abstentions

La proposition n'est pas acceptée et l'ordre du jour n'est donc pas modifié.

L'ordre du jour est mis aux votes

Résultat du vote : 30 oui, 2 abstentions L'ordre du jour est approuvé sans modification.

Madame Susanne Steidle demande pourquoi, puisqu'il s'agit d'une question personnelle, elle n'avait pas été traitée directement avec le comité central. Ce litige ne relève pas de la compétence d'une Assemblée des Délégués. Alfred Wittich indique que la situation avait été traitée et que le cas est déjà archivé.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 6 avril 2013

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Approbation du rapport annuel du Président du CC

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité.

6. Approbation des comptes 2013, du rapport des réviseurs des comptes avec décharge au comité

Comptes 2013 : Anita Truttmann détaille les comptes.

Il n'est pas donné lecture du rapport des réviseurs puisqu'il avait été envoyé par e-mail.



Résultats des votes :

Comptes 2013 : 32 oui, 0 abstention, 0 non Rapport des réviseurs : 32 oui, 0 abstention, 0 non Décharge au comité : 32 oui, 0 abstention, 0 non

7. Approbation du rapport annuel de la Présidente de la CT

Alfred Wittich constate que le rapport a été envoyé conformément aux statuts et si l'assemblée est d'accord, il n'est pas nécessaire d'en donner lecture (c'est le cas).

Résultats des votes : 32 oui, 0 abstention, 0 non

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité.

Alfred Wittich remercie la CT pour le travail accompli.

8. Rapport annuel de la secrétaire du LOH

Alfred Wittich constate que le rapport de la secrétaire du LOH a été envoyé conformément aux statuts et si l'assemblée est d'accord, il n'est pas nécessaire d'en donner lecture (c'est le cas).

Denise Brügger n'a rien à ajouter.

Alfred Wittich remercie la secrétaire pour son travail.

9. Motions de la SFG

Joëlle Monney Pillonel prend la parole au nom de la SFG et précise que la proposition n'est pas de leur idée mais découle de la lettre de démission d'Isabelle Maillard Chiavuzzo, du comité de la SFG et de la SFG en tant que membre. Elle a également souligné que la proposition reflète ce qui a été décidé par un autre jugement du TF.

Alfred Wittich est surpris qu'une telle proposition émane de la SFG car, actuellement dans leur comité, il y a deux couples. Il a déjà constaté que sitôt survient un problème et que deux personnes du comité, mariés ou non, vivent sous le même toit, il est assez fréquent que les deux membres démissionnent ce qui créént des problèmes aux clubs. Cependant, il n'est pas non plus facile de trouver des candidats adéquats et capables, et il est fréquent que c'est le même Comité Central qui doit être à la recherche de nouvelles personnes prêtes à s'engager.

Sandro Chiavuzzo se sent touché par cette proposition qu'il considère adressée contre lui et son épouse, Isabelle Maillard Chiavuzzo. Il demande aux membres présents de la SFG ce qu'ils leur reprochent.

Philippe Sunier précise qu'il ne s'agit pas d'une attaque personnelle mais une proposition devant être ajoutée aux statuts.

Jöelle Monney Pillonel réitère qu'il s'agit d'une suggestion faite suite à la lettre de démission d'Isabelle Maillard Chiavuzzo. Jöelle Monney Pillonel parle d'insultes écrites par Isabelle Maillard Chiavuzzo. Dans ce dernier cas, elle n'a pas fait appel à la FFH.

Alfred Wittich note que c'est la première fois que des problèmes privés et personnels sont signalés à l'Assemblée des délégués.

Trudy Oberholzer demande à Joëlle Monney Pillonel d'arrêter car il s'agit de problèmes privés. A son avis, le plus important est de reconnaître la qualité des candidats et non qui décide à la maison.

Mandy Friedrich note qu'il y a d'autres membres qui décident au sein du CC et pas seulement le couple Chiavuzzo-Maillard. Denise Brügger rappelle qu'elle et Isabelle Maillard Chiavuzzo ne disposent pas de droits de vote au sein du CC.

Isabelle Maillard Chiavuzzo se sent attaquée et affirme qu'il n'y a aucune insulte dans sa lettre qu'elle tient à disposition. Elle précise qu'insulter n'est pas dans ses habitudes.

Alfred Wittich clôt le débat et rappelle qu'il y a deux ans, les délégués de la SFG avaient également voté en faveur de la nommination de Sandro et Isabelle au sein du CC.

La proposition de la SFG est mise aux votes

Résultats des votes : 3 oui, 24 non, 5 abstentions

La proposition n'est pas acceptée



10. Motions du CC à l'AG de la FIFe

Proposition 1: Ajout de l'article 2.1 du Règlement des expositions
Proposition 2 : Ajout de l'article 2.1.10 du Règlement des Juges FIFe

Proposition 3: Modification du tableau des fautes entraînant la disqualification et générales Après discussion, les trois propositions sont approuvées et seront présentées à l'AG de la FIFe.

11. LOH Software

Martin Wahl explique que le programme d'exposition est en cours d'utilisation.

L'année dernière a été dédiée à la formation des secrétariats d'exposition.

Neuf sections sont formées et les autres doivent encore l'être.

Le CC préparera une liste des personnes formées afin qu'elles puissent proposer leur aide.

Il y a eu quelques soucis avec la nouvelle imprimante multifonction.

Maintenant les scanner et imprimante sont séparés et les problèmes ont été résolus.

Mandy Friedrich demande si le nouveau programme prévoit l'inscription sur le pedigree des tests génétiques comme prévu par l'article 3.5 du Règlement Elevage et Enregistrement de la FIFe.

Kerstin Wick remercie Martin Wahl et Sandra Ackermann pour leur temps et les km parcourus à la formation des différentes personnes responsables du secrétariat des expositions.

Les délégués les applaudissent.

12. Approbation du budget 2014

Anita Truttmann commente le budget proposé.

Martin Wahl explique en détail le contrat de maintenance i-cats et estime le coût correct.

Le budget 2014 est mis aux votes :

Résultat du vote : 32 oui, 0 abstentions, 0 non

Le budget est accepté à l'unanimité.

13. Fixation des cotisations et taxes à la FFH

Il est proposé que les cotisations et les taxes restent à l'identique à l'année précédente.

Le scrutin sur les cotisations et taxes à la FFH est le suivant :

Résultat du vote : 32 oui, 0 non, 0 abstention

14. Divers

Jürg Keller signale qu'il y a un nouveau club de race en Suisse, celui du chat Européen <u>www.european-catclub.ch</u>. Ali Wittich lui demande de l'en informer plus en détail.

Susanne Steidle demande si elle doit s'attendre, comme pour les deux années précédentes, à d'autres changements ou à des problèmes informatiques pour l'exposition de Neuchâtel 2014.

Alfred Wittich répond qu'il faudra attendre 2016, pour le changement des catégories d'exposition, mais ce ne sera pas le club de Neuchâtel qui organisera la première exposition en 2016.

Kerstin Wick demande, puisque les clubs envoient dans le même format la liste des membres à la FFH, s'il ne serait pas possible de générer une liste globale pour plus de compréhension sur ceux qui sont membres A ou B.

Alfred Wittich préparera la liste globale et l'enverra aux sections

Alfred Wittich demande aux représentants des sections de signaler les exposants qui ne payent pas leur inscription d'exposition.



Enfin Alfred Wittich informe qu'en Suisse il y a une fondation dirigée par un avocat, Dr Bollinger, qui s'est engagé à lutter contre ce qu'il appelle « des élevages cruels ».

Le 15 janvier 2014, à 6 heures du matin, se sont présentés à un élevage de persan et d'exotic de la région zurichoise : un représentant du ministère public, un représentant du bureau vétérinaire cantonal et la police avec des véhicules spéciaux pour le transport des animaux.

Ils avaient un mandat du procureur général. Ils ont fouillé la maison et ont photographié tous les chats et rédigé un rapport pour chacun.

L'intervention a duré de 6h à 10h.

Ils ont également emmené certains chats qu'ils ont retournés plus tard aux propriétaires, après qu'ils aient été endormis.

Il a été signalé qu'au moins six élevages en Suisse, dans les cantons de Zürich et St-Gall, avaient subi cette recherche.

Alfred Wittich a été informé par téléphone le 17 janvier et a été choqué par ce qui s'était passé.

Aucune demande n'a jamais été faite à la FFH et on suppose que cette fondation n'a aucun désir de coopérer.

Il faut noter également que lors de la dernière exposition Animalia 2013 à St-Gall, la protection des animaux est passée pour un contrôle et a préparé un rapport sur la façon de les exposer.

Le rapport a critiqué la taille des cages, a signalé que les chats dormaient dans la litière, a critiqué le fait que les chats avaient été brossées et que les juges portaient atteinte à la dignité des chats.

Susanne Steidle demande s'il ne serait pas possible de convoquer cet avocat Bollinger.

Mandy Friedrich a eu l'occasion de le rencontrer personnellement et considère qu'il est arrogant et pas très aimable.

Les délégués proposent une réunion, mais seulement en la présence d'un avocat pour la FFH.

Il est ensuite demandé au comité central de trouver un avocat qui pourrait représenter la FFH et les éleveurs qui dans l'avenir pourraient subir le même traitement.

Jürg Keller est surpris qu'il n'ait pas été informé de ce qui s'est passé puisque il s'agit d'éleveurs appartenant à son Club.

Alfred Wittich lui répond que la procédure est toujours en cours et que les mêmes éleveurs ont été avisés de n'en parler à personne.

Il n'y a pas d'autres divers à discuter.

Alfred Wittich remercie le Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz pour les boissons offertes durant l'assemblée ainsi que pour l'apéritif.

Clôture de l'AD par Alfred Wittich à 12h00.

Pour le procès-verbal Wanda Dadò, Cavergno, 30 avril 2014